

DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE DE PREMIAN

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 23 mai 2019

Présents: Hubert BARTHES, Roland COUTOU, André BARTHES, Yves MONDON, Matthieu HENRY, Boris BAUWENS, Bruno BESSIERES, Alain CAUQUIL, Jean-Louis GLEIZES, Monique GOURDOUZE, Véronique HERNANDEZ, Evelyne HUGUES, Martine LUGAGNE, Roseline MUSARD

Représentés:

Excusés: Didier AFFRE

Absents:

Secrétaire de séance: Roland COUTOU

1 - Organisation scrutin 26 mai 2019

Le planning prévisionnel est validé.

2- Chantier chloration

La visite de lancement du chantier de la chloration a eu lieu ce jour en présence du cabinet Gaxieu, de l'entreprise EPUR et Sud Environnement. Le chantier débutera la semaine du 3 juin. L'ordre de service est lancé, et il sera demandé une avance de 30% sur la subvention allouée à ce marché de 33 995 € HT.

La commune est engagée sur 3 chantiers importants cette année (chloration, sectorisation, ascenseur Mairie).

3 - Marché ascenseur

Sur les 4 lots, un a été infructueux (électricité).

ACAF ascenseur : 34 830 €

Démolition gros oeuvre : 1 proposition Le Marcory

Structure / serrurerie : 2 propositions : Le Marcory et CMA.

Pour le lot infructueux, trois entreprises ont été contactées pour établir une proposition. Actuellement les propositions avoisinent les 252 000 € ce qui est excédentaire de 54 000 € par rapport au marché. Le conseil municipal demande au maître d'oeuvre d'entamer des négociations.

4 - Choix entreprise remise en état stade

Deux entreprises ont été mise en concurrence.

Agripal Clôture : 40 376.66 € TTC

Casualsport : 41 779,43 € TTC

Agripal Clôture mieux disant est retenu à l'unanimité.

5 - Information T.D.F. relais

TDF propose soit de revaloriser le loyer de 640 € / an à 1 200 € / an, + 1 000 € par opérateur. Actuellement deux opérateurs sont installés. Le loyer immédiat serait de 3 200 € / an et un 3ème opérateur veut s'installer.

Soit une proposition d'achat allant jusqu'à 35 000 € pour l'achat des 280 m².

Le conseil municipal valide la proposition de location à l'unanimité.

6 - Pont de la Léoune

Le conseil départemental a décidé à la demande de la Mairie de Riols de transférer la circulation sur le pont de la piste verte. L'avenir du pont communal sur Buraut reste à déterminer. Une étude a été demandée au cabinet Cobalt qui a déterminé les défauts à résoudre pour une remise en état. Le conseil municipal décide de demander l'appui d'Hérault Ingénierie pour lister toutes les solutions possibles et leur coût.

DEPARTEMENT DE L'HERAULT
COMMUNE DE PREMIAN

7 - Réflexion sur un 3ème P.A.V.

La seule solution qui émerge se situe sur la RD à Coumeilho.

8 - Questions diverses

a) Demande de subvention du Centre Pleine nature du Caroux basé à Saint-Etienne. La demande n'est pas suffisamment renseignée.

b) Monsieur le Maire ira rencontrer Monsieur Restouble pour obtenir des précisions pratiques concernant notamment l'écoulement des eaux vers la piste verte, l'accessibilité des terrains communaux.

La séance est levée à 20h23.

